

BULLETIN OFFICIEL

De l'Exposition de Lyon, Universelle, Internationale et Coloniale

Rédacteur en chef : Léon MAYET

EN 1894

Directeur : Léon FOURNIER



ABONNEMENTS

UN AN 8 fr.
Etranger (union postale) 9 »

Les abonnements sont tous pris pour un an et partent indistinctement du 1^{er} janvier 1894.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Jeudi.

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

LYON — 44, rue Confort — LYON

ANNONCES

La ligne..... » 50
Réclames..... 1 »
Faits divers..... 2 »

SOMMAIRE : Chronique hebdomadaire. — Partie officielle : Arrêté du Maire. — Partie non officielle : Nécrologie : M. Tharel. — Echos de la Fête de dimanche. — Exposition ouvrière. — La Céramique (suite et fin). — Les Entrées à l'Exposition. — Les Meubles incrustés du Tonkin. — Exposition des Beaux-Arts. — Les Congrès : Congrès du Patronage des Libérés : Congrès des Architectes Français. — Les Services hospitaliers de la ville de Lyon. — Exposition de Lyon : Aux Colonies. — Le Petit Bois du Parc de la Tête-d'Or. — Le Bulletin Officiel à Paris. — Le P.-L.-M. et l'Exposition. — Concours de boules du *Lyon Républicain*. — Bulletin financier. — Spectacles et Concerts.

CHRONIQUE

HEBDOMADAIRE



Le *Bulletin Officiel* a, depuis sa création, essayé de faire connaître au public le nom des collaborateurs éminents de l'œuvre de l'Exposition, ceux dont l'intérêt public fut le seul but et qui n'ont cherché pour seule récompense de leurs efforts et de leur dévouement que la satisfaction du devoir accompli. Il continue aujourd'hui cette tradition en plaçant dans la galerie des hommes qui auront bien mérité de la patrie lyonnaise le portrait de M. Ulysse Pila, vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition.

Il est toujours difficile d'apprécier les mérites et les qualités d'un chef de cette valeur, sous les ordres duquel on est honoré d'avoir combattu, à côté duquel on est fier d'avoir lutté ; il est encore plus difficile de le faire à l'heure où la bataille est gagnée mais non terminée, où l'on est encore dans le feu de l'action.

Un de nos confrères a fort heureusement fait paraître cette semaine une biographie, qui est un joli portrait à la plume, de M. Ulysse Pila. La *Vie Française* est assez riche pour qu'on puisse lui emprunter cette courte notice, si juste dans les détails et si finement littéraire :

M. Ulysse Pila, dont le nom est désormais attaché à la magnifique Exposition coloniale qui vient d'ouvrir si brillamment ses portes, est trop connu à Lyon et dans nos grandes cités commerçantes, pour que nous ayons besoin de nous étendre longuement sur sa personnalité. Quelques notes rapides rappelleront ce qu'on sait déjà de lui.

Quoique profondément lyonnais de sentiments et d'attaches, M. Ulysse Pila est né à Avignon, mais c'est toujours sur les bords du Rhône. Il se destina tout d'abord à la fabrication des soieries, puis il s'établit en Chine où il s'occupa du commerce des soies. Par une opiniâtre ardeur, il fut le principal auteur de cette grande transformation du commerce de la soie dont le siège et l'activité jadis à Londres, se déplacèrent au profit de Lyon.

De tels services le désignaient au choix de ses collègues qui le nommèrent président de l'Union

vice-président de l'Union coloniale française, M. Pila symbolise l'ardeur expansive et colonisatrice de la région lyonnaise et même d'une grande partie de la France.

L'Exposition coloniale de Lyon s'organise-t-elle, c'est à lui que la Chambre de commerce confie aussitôt le soin de mener à bien cette entreprise si compliquée. Il faut l'avoir vu à l'œuvre pour se faire une idée de l'activité, du zèle et du dévouement qu'il a déployés en cette circonstance.

Ah ! ce ne sont pas les distances qui le gênent et il accomplit les voyages les plus invraisemblables avec une insouciance de Yankee.

Lorsque la délégation lyonnaise alla à Paris, il y a quelques mois, pour inviter les Ministres à l'inauguration de l'Exposition, on s'inquiéta un peu de savoir si nous serions prêts à date fixe. Les délégués s'entretenaient sur la terrasse du Grand-Hôtel, M. Gaillon insinua qu'il ne fallait pas se laisser distancer par l'Exposition d'Anvers.

— Si nous allions voir où ils en sont ? proposa le plus naturellement du monde M. Pila.

— Pourquoi pas à Chicago, pendant que vous y êtes ? répliqua le maire de Lyon.

Il n'aurait pas fallu le répéter deux fois pour que M. Pila prît le premier paquebot en partance.

Je le rencontrais un soir, il y a deux ans, rue de la République, marchant de son pas accéléré.

— Où allez-vous si vite, demandai-je ?

— Au Tonkin, me répondit sans rire M. Pila.

Il y allait, en effet, par le bateau du lendemain, et trois mois après on le retrouvait sur le bitume lyonnais ne parlant pas plus de son voyage que s'il ne l'avait jamais accompli.

Pendant toute la période de préparation de son exposition coloniale, M. Pila a voyagé, multipliant

ses démarches à Paris, en Tunisie, en Algérie, au Tonkin..., ses efforts ont été couronnés du plus magnifique succès.

Son rôle ne s'est pas borné à la partie coloniale de l'Exposition de Lyon, M. Pila accepta d'être vice-président du Conseil supérieur de l'Exposition et par son zèle et son dévouement contribua pour la plus large part à une réussite qui, sans sa collaboration, eût pu devenir très problématique.

Très alerte, très franc d'allure et de langage



M. Ulysse PILA

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION COLONIALE

des marchands de soie. — Les questions coloniales devaient forcément attirer l'esprit si ouvert et entreprenant de M. Pila ; il se jeta avec passion dans cette voie, et fut le premier pionnier de l'Indo-Chine, qu'il devina, alors qu'on osait à peine y songer. Avec sa prodigieuse activité, il organisa dans notre nouvel empire colonial de puissantes sociétés : docks, mines, compagnies de transports et de navigation, exploitation du sol, etc.

Membre du Conseil supérieur des Colonies,

M. Pila est en même temps bon et serviable, sa main s'ouvre largement à l'étreinte, solide et loyale comme la signature d'un commerçant lyonnais.

Qu'ajouter à ces lignes ? L'éloge vient d'un indépendant, d'un spectateur qui assiste en curieux à tous les épisodes de cette grande bataille de l'Exposition, qui lui fut étranger probablement et dont par conséquent l'appréciation a plus de prix que tout autre.

Ce qu'il n'a pas dit, tout le monde l'a ajouté, c'est qu'il mit une puissance d'imagination, une somme d'activité et de travail vraiment extraordinaire au service de l'œuvre faite sienne par son énergie.

Lorsqu'au mois de janvier, M. Pila revint de Paris et proposa au bureau permanent la nomination d'un administrateur délégué, il n'y eut qu'une voix dans l'assemblée pour lui décerner, en devançant l'opinion publique, les justes remerciements qui lui étaient dus. Depuis cette époque, il partagea avec M. Faure, l'honorable conseiller municipal du 1^{er} arrondissement, le lourd fardeau de la direction générale et prit en mains, au nom de la Chambre de commerce, la direction de l'Exposition coloniale.

A cette inauguration, M. Aynard dit de lui, en termes excellents, ce qu'il fallait dire : son enthousiasme galvanisa toutes les énergies, passionna toutes les indifférences, son optimisme imposa silence à toutes les incrédulités. Et c'est parce qu'il ne douta pas du succès que tout le monde y crut après lui. Parmi les innombrables services qu'il rendit à l'Exposition, celui-là est peut-être le plus grand.

PARTIE OFFICIELLE

ARRÊTÉ DU MAIRE

M. le Maire de Lyon, commandeur de la Légion d'honneur, officier de l'Instruction publique, vient de prendre l'important arrêté suivant concernant la fin des travaux à l'Exposition :

Vu le cahier des charges de l'Exposition et notamment les articles 41, 44, 52, 70, 71 et 78 ;

Vu le rapport, en date du 25 mai dernier, de M. le Directeur du Service de la Voirie, délégué municipal à l'Exposition ;

Considérant que les lenteurs apportées par quelques exposants et exploitants à terminer leur installation apportent la gêne et le trouble dans l'Exposition et nuisent au succès de cette entreprise :

ARTICLE PREMIER. — Toutes les constructions et installations de l'Exposition, les établissements de vitrines, d'appareils, de machines ; en un mot tous les travaux, de quelque nature qu'ils soient, incombant soit au concessionnaire ou à ses sous-traitants, soit aux exposants, devront être terminés au plus tard le samedi 9 juin courant.

Tous les produits exposés devront être mis en place à la même date.

ART. 2. — A partir du dimanche 10 juin, aucun charroi contenant des matériaux, produits ou objets destinés à l'aménagement ou à l'installation de l'Exposition, aucun ouvrier du concessionnaire, de ses sous-traitants ou des exposants, ne seront admis à pénétrer dans l'enceinte de l'Exposition.

ART. 3. — M. le directeur du service de la voirie, délégué municipal à l'Exposition, et M. le

contrôleur municipal des entrées, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, d'assurer l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché dans l'enceinte de l'Exposition.

Lyon, le 2 juin 1894.

Le Maire de Lyon,
D^r GAILLETON.

PARTIE NON OFFICIELLE

NÉCROLOGIE

M. THAREL

Nous avons eu, cette semaine, le regret de perdre M. Tharel, une des personnalités les plus en vue de l'administration de l'Exposition.

M. Tharel était le directeur technique de l'organisation et tous ceux qui l'ont vu à l'œuvre lui rendent justice pour son dévouement à cette belle tâche qu'il avait conçue.

M. Tharel fut le bras droit de M. Claret. D'une rare modestie, il avait donné son concours absolu sans demander en retour la part d'honneur qui lui était due.

Il était organisateur dans l'acception même du mot. Faire beau, faire grand, telle était l'idée constante qui le poursuivait quand il s'était attelé à une besogne et toujours il la choisissait susceptible de grandeur et de beauté !

M. Tharel était né au mois de janvier 1837. De bonne heure, il s'occupa de grandes entreprises.

Il eut l'idée le premier, de relever notre pays à la suite des désastres de la guerre de 1870. Il s'était dit qu'il fallait que la France montrât sa valeur, son énorme résistance, qu'elle fit voir ce qu'elle pouvait encore après cette effroyable crise. Il tenta la première Exposition de Lyon en 1872. Peut-être était-elle trop prématurée, cette noble entreprise qui ne devait réussir que six ans plus tard à Paris, avec quel éclat, l'on s'en souvient.

M. Tharel s'occupa ensuite d'autres expositions régionales, et ses manières affables, l'étendue de ses connaissances industrielles le firent apprécier dans toutes les villes où il eut à créer une exposition. A Beauvais, au Havre, il a laissé les meilleurs souvenirs. Une grande exposition eut lieu à Altona dans le duché d'Holstein. M. Tharel fut choisi comme membre du jury.

M. Tharel collabora aussi au dictionnaire encyclopédique de M. Lami, le sympathique délégué du Conseil supérieur à la direction de l'Exposition. M. Lami a conservé du concours que lui apporta M. Tharel, le plus reconnaissant souvenir.

Les amis de cet homme de bien l'ont accompagné à sa dernière demeure avec des regrets profonds. Personne n'ignorait que l'Exposition était en quelque sorte son œuvre, qu'il en avait été le promoteur, qu'il avait donné son concours avec le plus grand dévouement, le désintéressement, la modestie les plus complets. On savait qu'il était mort à la peine, et qu'il n'avait quitté, il y a deux mois, cette vaste entreprise que sur les ordres formels des médecins et

les instances de ses amis. Et de loin, il s'en occupait encore ; il suivait les progrès des travaux, lisant et relisant les notes qu'il voyait paraître dans les journaux, avec une pointe de tristesse cependant, car il se trouvait un peu oublié.

On ne l'avait pas oublié, cependant. On lui rend pleine justice aujourd'hui, on le regrette et son souvenir restera dans l'esprit de tous ceux qui l'ont connu, comme celui d'un travailleur aux larges idées, ayant toutes les qualités d'un administrateur et d'un honnête homme.

J.

Echos de la Fête de Dimanche

De l'avis de tous les journaux, la fête de nuit de dimanche a obtenu le plus vif succès, nous croyons devoir reproduire la lettre adressée à M. Claret, par M. J.-M. Piotet, membre de la Chambre de Commerce :

Lyon, le 4 Juin 1894.

Monsieur Claret,

Je ne veux pas laisser refroidir l'excellente impression que m'a laissée la splendide fête que vous avez donnée hier aux visiteurs de l'Exposition.

Les illuminations féeriques, les superbes effets de pyrotechnie, la reproduction lumineuse de la Coupole, le bateau-concert si brillamment décoré, les gondoles vénitienes, les innombrables barques pavisées qui sillonnaient le lac, dans les eaux duquel se reflétaient avec des milliers de lumières, les merveilleux palais de l'Exposition coloniale, ont excité au plus haut degré l'enthousiasme des nombreux visiteurs qui garnissaient le Parc, et leur laisseront le souvenir de ce féerique spectacle, et d'une nuit sans pareille jusqu'à ce jour. Je suis heureux de me faire l'interprète des nombreux spectateurs qui témoignaient hier leur satisfaction.

Vous avez bien mérité du public, il se montrera reconnaissant, n'en doutez pas, et la renommée portera au loin l'éclat de ces fêtes qui viennent si brillamment couronner le succès de votre entreprise.

Agréer, cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

J.-M. PIOTET,

Président du Groupe V.

Cette lettre, émanant d'une personnalité aussi autorisée, se passe de commentaires. Nous espérons que M. Claret nous donnera de nombreuses fêtes de nuit que l'on reviendra admirer dans ce beau Parc que Paris nous envie.

L'EXPOSITION OUVRIÈRE

L'ouverture de cette exposition est enfin fixée au dimanche 10 courant ; l'inauguration officielle qui aura lieu à 2 heures, sera précédée, la veille, samedi 9 courant, d'une visite à laquelle la Presse lyonnaise et les correspondants de journaux divers seront invités.

L'inauguration officielle ne sera pas publique, seuls pourront y assister les membres des corps élus ci-après : sénateurs et députés du Rhône,

conseillers généraux, conseillers municipaux, conseillers prud'hommes, les membres des commissions exécutives et des finances de la Bourse du travail, les délégués des syndicats, membres de la commission d'organisation de l'Exposition ouvrière.

L'exiguité du pavillon a obligé la Commission exécutive d'arrêter ces mesures préventives pour éviter le désordre qui aurait pu se produire si cette inauguration n'eût pas été privée.

Seront seuls admis les personnes munies de lettre d'invitation.

Les quelques syndicats qui ont déjà fait leur installation nous font augurer un grand succès pour notre pacifique manifestation ouvrière. Les visiteurs qui nous honoreront de leur présence, remporteront, je le crois du moins, un excellent souvenir de notre trop tard venu de pavillon.

Aussitôt la cérémonie terminée, le pavillon sera livré à la circulation publique.

A. VALETTE.

LA CÉRAMIQUE

SUITE ET FIN

Après Nevers, Limoges et Vallauris, plus modernes peut-être de composition, nous offrent leurs merveilleuses productions.

Une des plus importantes maisons de Limoges, installée à Paris, présente un ensemble très artistique et très complet. Les bleus relevés d'or, les blancs exquis aux ors mats, toutes les gammes ravissantes de la couleur, caressées par la lumière, étincellent, allongent les rayons qui les touchent et piquent d'envie l'âme des amoureux de porcelaines.

Il est certain que les jolies porcelaines à fleurs dont les reliefs enluminaient les flacons anciens, avaient un charme particulier, mais ce charme est loin d'égaliser la grâce et la richesse de la porcelaine d'aujourd'hui. Limoges est en progrès, Limoges est bien moderne, bien dans le train du jour et les céramiques qu'il produit ont un cachet inimitable.

Voyez ces services à thé, ces déjeuners, ces coupes à deux, à trois, à quatre godets, ces charmantes corbeilles à fruits; quelle grâce n'ont-ils pas? et non seulement la forme en est aimable, mais le décor Louis XV ou Louis XVI, la variété des ors sur le blanc merveilleux qu'obtient cette parfaite fabrication.

Limoges donne la mesure de la production moderne pour les services de tables dans leurs plus complets détails.

Les manufactures de Vallauris sont représentées par un des meilleurs fabricants. Avec ces terres cuites, nous revenons à la céramique d'ameublement suivant la classification, un peu arbitraire, mais peut-être assez juste que nous avons adoptée.

C'est qu'on fait une foule de choses charmantes dans leur diversité avec cette terre cuite, émaillée si harmonieusement. Que ne voit-on pas dans cet étalage? De grandes vasques aux panses arrondies où se jouent des reflets miroitants, des trépieds construits sur les modèles les plus parfaits de Pompéi, des

porte-parapluies coquets, des potiches, des bibelots d'étagère variés, coquets, amoureux de la lumière qu'ils attirent sur leurs côtés élégants et renvoient chargés de toutes leurs teintes extraordinaires.

Vallauris a été longtemps renommé pour le flambé bizarre de ses céramiques, les verts, les rouges, les lilas, les bleus de Vallauris ont eu un grand succès, mais l'inépuisable adresse des artistes du pays a su varier les unis un peu monotones des potiches anciennes, pour donner maintenant des céramiques ornementées, enjolivées, couvertes de fleurs aux teintes adorablement douces. Ici ce sont des iris d'un bleu exquis, là des orchidées surprenantes, des roses, des pivoines, et toute cette floraison se relève sur un fond imité des plus belles porcelaines chinoises. Les teintes foncées en bas, s'en vont mourant délicieusement jusqu'aux bords de la potiche où elles expirent dans un fondu idéal de couleur.

Vallauris est connu pour les applications en relief qui relèvent ses potiches et ses vasques. On a étendu cette ornementation aux plus petits objets et maint petit vase à fleurs s'enguirlande d'une couronne décorative qui le contourne ou laisse autour de lui s'enrouler une hydre fantastique dont le serpent forme l'anse harmonieusement dégagée du corps de l'objet.

Bref, l'exposition de terre cuite est remarquable à tous les points de vue.

Tout près de là, une autre très artistique exhibition étale des faïences de Choisy-le-Roy. Les œuvres les plus compliquées de nos sculpteurs et de nos ciseleurs ont été reproduites par la fabrique la plus importante de Choisy-le-Roy.

Il y a là des cortèges de faïences, des groupes d'amour, des bustes et des statues qui méritent un examen approfondi. Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de s'attacher à voir en détail cette exposition. D'ailleurs, toute la section de céramique est à regarder, à admirer. Il est rare de trouver rassemblé dans notre ville un ensemble aussi artistique et aussi complet.

Nous sommes obligé de jeter un coup d'œil d'ensemble sur tout cela malgré l'envie que nous aurions de nous y arrêter, de nous attarder longuement. Mais nous reprendrons ces études, et plus spécialement nous traiterons de chacune des fabrications, donnant des détails techniques et montrant les différences dans les procédés de fabrication.

J. B.

LES ENTRÉES A L'EXPOSITION

Il est utile de prévenir les personnes contre un bruit qui tend à s'accréditer. On dit, en effet, que l'on fait payer l'entrée dans les divers pavillons de l'Exposition. Or, rien n'est moins juste.

Moyennant le ticket d'un franc, on peut visiter — sans bourse délier — la grande Coupole, les Pavillons des Beaux-Arts et des Arts Religieux, ceux de la Ville de Lyon, de la Ville de Paris, du département du Rhône, celui des Forêts, etc.

En outre, la visite des Palais de l'Algérie, de Tunisie, du Tonkin, de l'Annam et ses

annexes est absolument gratuite, ainsi que l'Exposition ouvrière, dont l'inauguration a lieu dimanche prochain.

Il est bon d'ajouter que l'entrée de divers pavillons particuliers est entièrement libre, notamment ceux des mines de Blanzay et des houillères de Saint-Etienne.

Les Meubles incrustés du Tonkin

Nous avons donné — dans notre dernier numéro — la nomenclature des produits que le Tonkin et l'Annam enverront à l'Exposition de Lyon.

Nous trouvons dans le *Bulletin de la Chambre syndicale de l'ameublement* les renseignements suivants sur l'industrie des *incrustations*, industrie en quelque sorte spéciale au Tonkin, et dont de nombreux et très remarquables spécimens figurent dans le Palais de l'Indo-Chine.

La rue des Inscutateurs, à Hanoi, tire son nom d'une des principales industries du pays, l'incrustation de nacre sur bois précieux.

Les ouvriers qui se livrent à cette sorte de travail sont de véritables artistes. On commence à connaître en France quelques-unes de leurs œuvres, mais ce dont on ne se rend pas compte lorsqu'on ne les a pas vus opérer, c'est de la patience, du temps, de l'habileté manuelle qu'ils sont forcés de dépenser pour créer ces meubles aux incrustations chatoyantes, ces coffrets couverts de charmantes fleurs et de délicieuses arabesques, avec les outils grossiers dont ils disposent.

L'industrie de l'incrustation occupe plusieurs catégories d'ouvriers qui ont chacune leur spécialité. Les différentes parties du meuble ou de l'objet à incruster sont d'abord travaillées et assemblées par des ébénistes spéciaux. L'assemblage des planches se fait sans clous, avec un système d'emboîtement réciproque et une sorte de colle dans laquelle il entre de la laque.

Les bois qui servent pour les incrustations sont de deux sortes : c'est, ou bien une espèce de palissandre qui porte dans le pays le nom de *trac* ou *tiaç*, ou bien une variété d'ébène très rare qu'on récolte dans les forêts du Haut-Tonkin. L'ébène, appelée *moun* dans le pays, est beaucoup plus estimée pour ce genre de travail, parce qu'elle est d'un grain plus dense et qu'elle garde par conséquent bien mieux la nacre. De plus, sa couleur d'un noir d'encre fait bien mieux ressortir les reflets de l'incrustation que la teinte violette du *trac*. Aussi, les objets incrustés sur *moun* se payent-ils au Tonkin trois fois plus cher que les objets incrustés sur palissandre.

Après qu'il a été assemblé par l'ébéniste, le meuble à inscruiter passe chez le dessinateur. Celui-ci fait les croquis de l'ornementation en nacre sur des bandes de papier et les adresse avec le meuble à l'incrustateur. L'incrustateur décalque ces croquis sur les planches mêmes du meuble et choisit les nacres nécessaires pour les exécuter.

La nacre qui sert pour les incrustations est fournie par de grosses coquilles-casques qui

ont les dimensions d'une tête d'enfant. Ces coquilles se pêchent sur les côtes de l'île de Poulo-Condor et se payent environ soixante-quinze centimes rendues à Hanoi. Les incrustateurs les détaillent à coups de hache en petits morceaux de deux ou trois centimètres carrés qui ont les reflets les plus variés, depuis le vert-émeraude jusqu'au rose. Ils ont un réel talent pour combiner dans leurs incrustations ces différentes couleurs et pour tirer de leur contraste des effets surprenants. L'habileté d'un ouvrier se reconnaît surtout à la façon dont il répartit les reflets.

Outre les coquilles dont il vient d'être parlé, les incrustateurs utilisent encore la nacre fournie par une moule à grandes valves qu'on pêche dans certains *arroyos* de la province de Tan-Hoa. La nacre provenant de cette moule a des reflets vraiment extraordinaires : bleus, cuivre, violets, jaune d'or, etc. ; elle est d'un prix très élevé.

Une fois les nacres choisies, il s'agit de donner à chacun des fragments la forme dans laquelle il doit servir à l'ornementation du meuble, puis de placer les morceaux de nacre bout à bout, comme pour une véritable mosaïque, afin de les incruster dans le bois.

Le fragment brut est d'abord usé sur un morceau de pierre ponce pour en détacher toutes les parties opaques qui gêneraient le reflet. Puis il est saisi dans un petit étau fixé lui-même sur un bloc de bois. L'ouvrier, accroupi sur les talons près de ce bloc, use à la lime le morceau de nacre, de façon à lui faire prendre la forme voulue.

Il faut voir de quels instruments grossiers les Annamites se servent pour ce travail délicat. On se demande comment ils peuvent arriver, avec des limes grosses comme la pointe d'un crayon, à tailler de longs linéaments de nacre qui ne mesurent pas moins d'un demi-millimètre d'épaisseur et qui sont tordus comme des vrilles de vigne. Ces limes sont d'une qualité inférieure. Très souvent l'instrument se fausse et l'on voit à chaque instant l'ouvrier s'arrêter dans son travail pour redresser sa lime en la frappant sur une enclume avec une sorte de grand couteau.

La nacre une fois taillée, il faut creuser le bois pour l'y incruster. Cette partie du travail est faite la plupart du temps par des enfants de dix à douze ans. Le dessin à exécuter a été décalqué sur le bois : les petits ouvriers creusent au burin des sillons profonds d'un millimètre, en suivant les indications du calque. Il faut une assez grande sûreté de main pour tracer ces sillons ; en les faisant trop profonds ou trop larges, la nacre pourrait jouer, et le travail serait médiocre. Lorsque le dessin est sculpté en creux, on y fixe les découpures de nacre avec une colle à base de résine. On chauffe ensuite légèrement le bois pour faire fondre cette colle et en remplir tous les vides. On procède ensuite au polissage, puis on grave les différentes parties pleines du dessin, et l'œuvre est terminée.

Le Tonkin fournit des professeurs à une école d'incrustation fondée à Choquan, près Saïgon, par l'amiral Duperré.

Mais là encore il faut se méfier de la contrefaçon. « Un marchand d'objets d'art, dit un voyageur, vient m'offrir ses services ; il s'ap-

proche avec toutes sortes de précautions obséquieuses, son grand chapeau conique à la main, après m'avoir fait de loin une série de profonds saluts. Un homme de peine le suit, portant un sac de toile grise d'où il tire successivement des coffrets incrustés, des boîtes à chiques, des brûle-parfums et des plateaux en cuivre. Hélas ! voilà déjà que ces gens qu'on prend pour des sauvages, cherchent à frauder ; dans les incrustations qu'on me montre, la nacre est remplacée par des écailles de moules communes, et le bois de trac à grain violet si fin et si serré, par du vulgaire bois blanc, à peine sec, qu'on a passé dans un bain de fuchsine et qu'on a verni à l'huile de coco. »

EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

Nous commencerons incessamment une revue de l'*Exposition des Beaux-Arts*, dont un grand nombre de visiteurs ont déjà pu constater l'importance, tant au point de vue du nombre que du mérite et de la valeur artistiques des œuvres qui y sont réunies.

En attendant que nous rendions à chacune de ces œuvres, la justice qu'elle mérite, nous sommes heureux de nous trouver en parfaite communion d'idées avec la *Revue des Beaux-Arts*, en ce qui concerne les dévoués organisateurs de cette grande manifestation artistique, dont la ville de Lyon peut, à bon droit, s'enorgueillir.

« Nous en sommes persuadés et il ne se trouvera sûrement personne pour nous contredire, la section des Beaux-Arts à l'Exposition universelle de Lyon est la plus grande manifestation qui se soit produite en province. Ce qui en rehausse surtout l'éclat incomparable c'est le nombre et aussi l'importance des œuvres signées par quelques-uns des maîtres parisiens dont l'Ecole française s'enorgueillit à juste titre.

Parmi ces œuvres admirables, la plupart ont déjà figuré, il est vrai, aux salons précédents des Champs-Élysées, et du Champ de Mars, mais quand bien même nous les eussions désirées encore inédites, nous aurions mauvaise grâce, aujourd'hui, à vouloir nous plaindre de leur présence dans cette exposition, pour l'unique raison qu'elles nous sont connues.

Nous ne devons pas l'ignorer, les artistes ne peuvent espérer, ailleurs qu'à Paris, la consécration officielle de leur talent par des récompenses ayant cours partout, ou mieux encore, par une publicité que les petites expositions des départements ne sauraient leur offrir. Ils se doivent donc presque exclusivement à la grande académie parisienne, accapareuse, tenace, qu'on n'a jamais pu émouvoir par les projets de décentralisation les plus fameusement soutenus.

Remercions d'abord les maîtres parisiens de nous avoir, malgré tout, envoyé leurs belles œuvres, et félicitons ensuite sans aucune réserve, M. Beauverie, délégué auprès d'eux par le Comité de patronage et d'organisation, pour le tact et le dévouement qu'il a apportés dans l'accomplissement de sa mission. Depuis un an, en effet, M. Beauverie n'a reculé devant aucun sacrifice, dans le but unique d'assurer à cette exposition le précieux concours des peintres et des sculpteurs les plus en renom.

Nous nous faisons un devoir de le dire, c'est à son zèle que nous devons de pouvoir admirer les tableaux les plus intéressants du Palais des Beaux-Arts.

Le jury, composé de MM. Appian père, Appian fils, Arlin, Balouzet, Barriot, Bauër, F. de Bélaïr, Bidault, de Cocquerel, Domer, E. Laurent, Médard, Payen, Perrachon, J.-B. Poncet, Roman, Saint Cyr Girier, Sallé, Sarrasin, Sicard, Tollet, Villard, et présidé avec une énergie et une compétence rares, par M. Beauverie, s'est montré suffisamment sévère. Nous n'irons pourtant pas jusqu'à dire qu'il s'est impitoyablement refusé à la réception de quelques médiocrités encombrantes, que nous signalerons dans le cours de notre compte rendu quand l'occasion se présentera. C'était chose inévitable et nous le reconnaissons bien volontiers. »

* * *

A propos des distinctions honorifiques qui seront certainement distribuées à l'issue de l'Exposition universelle de Lyon, quelques noms d'artistes ont été mis en avant. Nous verrions avec plaisir figurer en tête de la liste des futurs légionnaires, celui de M. Beauverie. Cet excellent artiste possède tous les titres nécessaires pour obtenir le ruban rouge qui devrait orner depuis longtemps déjà sa boutonnière. Espérons que les autorités ne manqueront pas, cette année, de réparer un oubli regrettable!

Robert HARMAND.

LES CONGRÈS

LE PATRONAGE DES LIBÉRÉS

Nous recevons de M. S. Causse, l'honorable président de la Commission de surveillance du Dépôt départemental d'Albigny, la lettre suivante rectifiant une erreur qui s'était glissée, à notre insu, dans l'article que nous avons consacré dernièrement au prochain Congrès du Patronage des Libérés.

Monsieur le Directeur du *Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon*.

Je lis dans votre feuille du 10 mai écoulé qu'à l'occasion du Congrès du Patronage des Libérés, qui sera tenu à Lyon le 20 juin, la Commission d'organisation se rendra à Albigny « pour y visiter le *Dépôt de Mendicité qu'elle y a organisé* ».

Vous avez fait confusion en écrivant ces lignes. Le Dépôt départemental d'Albigny est un établissement hospitalier administré par la Préfecture du Rhône et par une Commission de surveillance. On y reçoit les malheureux vaincus par le temps et la maladie. Un quartier séparé est affecté aux condamnés pour vagabondage. Il n'y a nulle organisation relative aux condamnés libérés.

L'asile de Saint-Léonard, fondé et dirigé par l'honorable M. l'abbé Villion, a pour but cette tâche moralisatrice et c'est dans cet asile que la Société de Patronage des Libérés exerce son action humanitaire.

Agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

S. CAUSSE,

Président de la Commission de Surveillance du Dépôt départemental d'Albigny.

CONGRÈS DES ARCHITECTES FRANÇAIS

La Société centrale des architectes français, présidée par M. Daumet, membre de l'Institut, tiendra cette année, à Lyon, à l'occasion de l'Exposition universelle, le 22^e Congrès des architectes.

M. le Ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, M. le Ministre des travaux publics, M. Aynard, député du Rhône, l'Archevêque de Lyon, le Préfet du Rhône, le Maire de Lyon, M. Ch. Garnier, membre de l'Institut, ancien président de la Société centrale, ont bien voulu accepter les présidences d'honneur de ce Congrès, qui promet d'être des plus brillants.

Deux cent cinquante architectes environ se sont fait inscrire, tant de Paris que des départements ; parmi ceux-ci, tous les membres de la Société académique d'architecture et de l'Union architecturale de Lyon.

Le Congrès commencera par une excursion à Dijon, pendant la journée du 10 juin, se continuera à Dijon les lundi, mardi et mercredi suivants, jour également consacré à une excursion à Bourg-en-Bresse.

Le principal sujet que traitera le Congrès sera l'étude des meilleurs moyens pour assurer aux administrations publiques et aux particuliers, des architectes réellement dignes, capables et d'une honorabilité éprouvée, au moyen d'une sélection entre les architectes pouvant à bon droit revendiquer ce titre, et les incapables qui l'usurpent.

Le samedi, 16 juin, aura lieu à Paris, dans l'hémicycle de l'École des Beaux Arts, la distribution solennelle des récompenses que la Société centrale des architectes décerne chaque année. Banquet de clôture au Continental le même jour.

Les Services Hospitaliers

DE LA VILLE DE LYON

En rappelant la visite faite aux hôpitaux de Lyon par les représentants du gouvernement venus pour assister à l'inauguration de l'Exposition, le *Journal Des Débats* consacre un très intéressant article à notre organisation hospitalière qui fait, dit-il, l'admiration de tous les hommes un peu au courant des questions d'assistance publique :

« La fortune des hospices de Lyon constitue un capital d'une centaine de millions environ, provenant exclusivement de donations et de legs. Les revenus s'élèvent bon an mal an à 3,400,000 fr. : dans ce chiffre, les immeubles figurent pour 2,400,000 fr., et les valeurs mobilières pour 970,000 fr. (bilan de 1892). Les revenus ont dépassé, il y a quelques années, 4 millions, avant les conversions successives des fonds publics. La plus grosse partie du patrimoine hospitalier est représentée par 1,400,000 mètres de terrains bâtis situés aux Brotteaux, dont la valeur est susceptible d'augmentation, par suite de l'élévation croissante du prix des loyers. La gestion de cet immense capital, — ainsi que l'organisation administrative des hôpitaux, est absolument gratuite, sauf, bien entendu, les émoluments du personnel

hospitalier proprement dit et des employés de bureaux. Un conseil élu, composé de 25 membres, assume à lui seul la responsabilité de cette vaste organisation. Non seulement les fonctions d'administrateur ne sont pas rémunérées, mais elles sont onéreuses. Pendant longtemps, les administrateurs appelés « recteurs », étaient tenus de verser à titre d'avance une somme de 10,000 liv. ; le recteur en chef devait avancer 100,000 liv. A l'époque de la Révolution, le recteur en exercice a dû verser 400,000 fr. à cause de la dépréciation des assignats. Aujourd'hui les administrateurs ne sont pas astreints au versement, mais tous les menus frais restent à leur charge. Non seulement ils payent les dépenses de voiture, de voyage, d'inspection, etc., mais encore ils font face à tous les frais qu'occasionnent les fêtes patronales qu'il est d'usage de donner dans chaque hôpital au moins une fois l'an. De cette façon pas un centime du bien des pauvres n'est détourné de sa destination.

« Et qu'on ne croie pas que ces fonctions gratuites soient une sinécure. Elles exigent un labour éreasant. Les administrateurs se partagent l'administration des hôpitaux, ils sont dans le véritable sens du mot directeurs et économes. Toutes les affaires leur passent par les mains : ils règlent les dépenses, passent les traités, surveillent et dirigent le personnel hospitalier et médical : ils sont moralement responsables des pertes et des déficits qui peuvent se produire dans leur gestion. Dès sept heures du matin et quelquefois plus tôt ils sont à leur poste, ils y restent en permanence toute la matinée et souvent une partie de la journée. Survient une épidémie, ils s'établissent en permanence au foyer de la contagion. Et ce qui prouve bien que dans notre pays de France on n'a qu'à faire appel au dévouement pour trouver en foule des candidats à ces fonctions pénibles, délicates, onéreuses et parfois périlleuses, c'est qu'à Lyon le poste d'administrateur des hospices est regardé comme un titre d'honneur. C'est le couronnement et la consécration d'une carrière. Aussi la liste des administrateurs constitue-t-elle le véritable livre d'or de la haute bourgeoisie lyonnaise, et cette distinction enviée suffit à honorer une famille. Quel contraste entre cette organisation économique et le mécanisme coûteux et compliqué de l'Assistance publique à Paris ! Ce qui est possible à Lyon est-il donc irréalisable à Paris ? »

« Mais ce n'est pas là la seule originalité de l'administration hospitalière de Lyon. L'organisation du personnel infirmier qui date de plus de trois siècles sans changement, — sauf les progrès réalisés dans l'instruction générale et les connaissances techniques, — est encore plus curieuse. Les infirmières appelées *sœurs* ou *servantes des pauvres malades* qui portent le costume religieux du seizième siècle sont recrutées par les soins de l'administration civile seule, et sont groupées dans chaque établissement en une communauté libre qui ne dépend d'aucun Ordre religieux, n'est rattachée à aucune congrégation et se soumet librement à une règle religieuse surveillée par l'aumônerie sous le contrôle et la direction supérieure du conseil des hospices, qui nomme et révoque les aumôniers attachés à chaque établissement. Il n'y a point de supérieure générale, ni de su-

périeure dans chaque maison ; les infirmières prêtent serment entre les mains de l'administrateur délégué ; elles ne prononcent pas de vœux, conservent leurs noms de famille, elles peuvent se retirer du jour au lendemain si cela leur plaît et n'ont d'autre supérieur que les administrateurs.

« Ce n'est qu'à la suite d'un noviciat qui dure dix ou quinze années qu'elles sont « croisées », c'est-à-dire qu'elles sont définitivement admises en titre. Dès lors, elles restent toujours libres de se retirer, mais l'administration des hospices est moralement obligée de les garder jusqu'à la fin de leurs jours. Beaucoup meurent à la tâche, les survivantes ont la faculté, après trente ou quarante ans de services, de se retirer dans une maison de campagne installée pour elles. Mais la plupart ne prennent du repos que vaincues par la fatigue et la maladie, elles demandent comme une faveur de finir leurs jours dans l'hôpital où elles ont dépensé leur vie. Hâtons-nous d'ajouter que leurs fonctions ne sont pas gratuites comme celles des administrateurs. Leur noviciat terminé, elles reçoivent une haute paye de 40 fr. par an, soit le tiers de ce que perçoivent par mois les infirmières laïques dans les autres hôpitaux. A l'heure actuelle, plus de 800 sœurs sont réparties entre les divers hospices, et nous constatons, à l'honneur des femmes françaises, que le recrutement est très facile. L'administration n'a presque que l'embarras du choix.

« Cette organisation a fait ses preuves depuis plus de trois cents ans, et elle continue de donner d'incomparables résultats. Mais, si rien n'a changé à l'extérieur, il n'en est pas de même à l'intérieur. Le conseil d'administration a parfaitement compris qu'avec les progrès de la médecine et surtout de la chirurgie, le personnel hospitalier devait recevoir une instruction qui lui permit d'être le véritable collaborateur du corps médical. Non seulement les sœurs sont tenues d'avoir une instruction générale suffisante, mais elles sont obligées de suivre des cours spéciaux d'hygiène, de pansement, etc., et elles sont soumises à de fréquents examens techniques. Telle est, très succinctement résumée, cette organisation hospitalière que tous les nombreux gouvernements qui se sont succédé en France ont respectée. Le Conseil municipal de Lyon, pour le moins aussi radical que celui de Paris, mais infiniment plus intelligent et plus soucieux des intérêts des malades et des contribuables, n'a jamais essayé d'appliquer la laïcisation. Il se peut que quelques énergumènes aient demandé l'expulsion des sœurs hospitalières, mais jamais cette motion n'a été suivie d'effet.

« Quant au personnel médical, qui, comme on le sait, comprend des praticiens d'une notoriété européenne, il est recruté exclusivement par voie de concours : l'administration lyonnaise revendique avec raison la priorité de cette institution. Il est nommé par le conseil d'administration dont il dépend. Je ne sais pas au juste quelle est la rétribution des médecins et des chirurgiens, mais je crois qu'elle est de 150 ou de 180 fr. par mois. Comme on le voit, les dépenses sont réduites au strict minimum. Aussi le prix de la journée de malade ressort-il entre 2 fr. 16 et 2 fr. 20, et il y convient d'ajouter que toutes les denrées, viande, pain, lait, vins,

légumes sont abondantes et absolument de première qualité. Il est à peine besoin d'ajouter que les hospices de Lyon ont pris l'initiative de tous les progrès réalisés dans le traitement des affections chirurgicales. Les salles d'opération sont admirablement installées, et tous les procédés les plus perfectionnés de désinfection y sont scrupuleusement appliqués. A ce point de vue, l'hospice de la Charité est un modèle: c'est le dernier mot du progrès ».

EXPOSITION DE LYON

Aux Colonies

En un coin reculé du Parc, derrière les Palais de l'Algérie et de la Tunisie, on met la dernière main à une élégante construction aux dimensions respectables, où seront installés les produits de nos diverses possessions.

A l'extérieur, sur des cartouches, nous relevons les noms de la Côte-d'Ivoire, du Bénin, Congo, Guinée, Madagascar, Soudan, Sénégal, Guadeloupe, etc.

A l'intérieur, le bâtiment disposé en cinq salles spacieuses, garnies de reps rouge, dont la couleur vive est atténuée par un immense velum blanc, se trouvent entassées de nombreuses caisses récemment amenées. Dans quelques jours tout sera en place et le public sera admis à visiter les riches collections de nos possessions africaines.

A signaler de nombreux colis expédiés du Dahomey par le général Dodds, commandant supérieur du Bénin.

Nous croyons pouvoir annoncer que c'est le général lui-même qui inaugurerà ce Palais, sur lequel nous donnerons prochainement de plus amples détails.

LE PETIT BOIS

DU PARC DE LA TÊTE-D'OR

Il y a au Parc de la Tête-d'Or, dans l'enceinte de l'Exposition, un coin au caractère spécial et charmant par les profonds ombrages qui l'abritent, par le touffu des fourrés, par la fraîcheur, par l'isolement qu'on y peut trouver aux jours assez rares où la foule n'encombre pas les vastes allées du Parc.

Ce petit coin se trouve non loin de la Coupole. Il existe depuis la création des magnifiques plantations de la Tête-d'Or et on l'a conservé religieusement jusqu'à présent. On respire là une si grande paix, la fraîcheur des dessous du bois est si complète à cause du voisinage du lac et des petits canaux qui sillonnent les fourrés, qu'il semble qu'on soit à vingt lieues des productions humaines, des inventions surprenantes de l'électricité et de la métallurgie. Le bruit étouffé des lointaines machines fait peur à peine aux oiseaux qui chantent là dessous les chansons les plus folles et les plus gaies, surpris de temps en temps par le battement plus fort d'un moteur ou d'une dynamo.

Un des charmes de l'Exposition est à coup sûr ce cadre merveilleux du Parc, unique véritablement. Le lac, les ombreuses futaies, les plantations d'arbres, le bois dont nous parlons devaient contribuer à rendre l'émerveillement plus complet.

Le petit bois qui s'étend dans le voisinage du ehalét constitue une antithèse curieuse à côté des produits de l'industrie humaine et rien n'est plus reposant qu'un détour sous ses ombrages après

une longue visite aux palais divers et sous la Coupole.

Je ne sais si l'affluence des visiteurs a conservé à ce coin de rêve tout le charme qu'il avait il y a quelques mois. Les habitués du Parc le connaissent bien cependant. Ils ont vu les hauts arbres, les touffes naines, les pousses qui se frayent passage au travers des troncs et des tiges robustes, les herbes drues qui contribuaient aussi au cachet original du bois. Sans doute la renommée des ombrages a fait croître dans une notable proportion le nombre des visiteurs de ce coin du Parc, quelques herbes un peu piétinées ont dû disparaître, quelques gazons sont tassés, limés; les arbres et les fourrés n'en subsistent pas moins et nul endroit n'est plus favorable au repos dans cette grande enceinte si favorable pourtant au promeneur.

On a su le laisser indemne, le petit bois. On n'y a installé aucune buvette, aucun bar, aucun restaurant; il n'y a pas d'industrie qui le gêne; à peine à l'entrée, quelques champêtres installations offrent-elles aux rustiques la jouissance plus banale de la chopine de vin et de la canette de bière. Mais le caractère même de ces établissements et leur place ne gêne en rien le paysage. Ils sont commodes, au contraire, à la foule déambulante qui vient voir les futaies et qui, après mille détours dans les fraîches allées, se console d'une heure de poésie par une douce absorption de vin bleu.

Le Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon

A PARIS

Nous informons nos lecteurs de passage à Paris que désormais *Le Bulletin Officiel de l'Exposition de Lyon* est en vente par les soins de la BIBLIOTHÈQUE DE LA PRESSE, et qu'on pourra l'y trouver dans ses dépôts: kiosques et libraires, notamment dans les suivants:

- 50, Boulevard Montmartre (2).
- 58, Boulevard Poissonnière (2).
- 79, Place de la République (15).
- 115, Boulevard St-Michel (24).
- 117, Boulevard St-Michel, en face Cluny.
- 191, Boulevard St-Germain (58), place Maubert.
- 185, Boulevard Poissonnière (26).
- 92, Boulevard Bonne-Nouvelle (8).
- 96, Boulevard de Strasbourg (36).

En outre, à l'administration de la Bibliothèque de la Presse, 6, rue Paul-Lelong (Bourse), on peut prendre *Le Bulletin Officiel* au numéro ou par abonnement à la semaine, à la quinzaine, etc., suivant les convenances de chacun. On y trouve également les numéros antérieurs.

LE P.-L.-M. ET L'EXPOSITION

Billets d'aller et retour à prix réduits

A l'occasion de l'Exposition universelle qui a lieu à Lyon, il sera délivré jusqu'au 1^{er} octobre 1894, par toutes les gares du réseau P.-L.-M. pour Lyon, des billets d'aller et retour de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant les durées de validité suivantes:

| | |
|------------------------------|----------|
| Pour un parcours de 200 kil. | 4 jours. |
| — 201 — à 300 kil. | 6 — |
| — 301 — à 400 — | 8 — |
| — 401 — à 500 — | 10 — |
| — 501 — à 600 — | 12 — |

La durée de validité des billets pourra être prolongée à deux reprises et de moitié, moyennant le paiement pour chaque prolongation, d'un supplément égal à 10 % du prix des billets.

CONCOURS DE BOULES

du « Lyon-Républicain »

Le concours de boules organisé par notre confrère le *Lyon-Républicain*, a commencé dimanche et s'est terminé mardi, à la fin de la journée.

Le concours avait réuni 1,250 joueurs inscrits.

Après une série d'épreuves mouvementées, deux équipes sont restées en présence pour la neuvième partie, celles de Saugnieu (Isère) et de Lyon-Montchat.

La neuvième partie, commencée à quatre heures et demie, finit à six heures et demie. Tout l'intérêt de la journée se concentre sur cette partie. Saugnieu ou Montchat, qui va l'emporter? Est-ce le Dauphiné? Est-ce Lyon qui aura le grand champion de France? On prend partie. Des paris nombreux s'engagent.

Finalement la victoire reste à Montchat.

Les deux dernières parties, qui devaient se faire entre les quatre joueurs de la série champion, présentaient moins d'intérêt que les précédentes, la lutte ne se faisant plus qu'entre amis et l'émulation étant, par conséquent, moindre qu'en présence d'étrangers.

La partie, qui n'a d'ailleurs duré qu'une demi-heure, a donné la victoire à M. Faure. M. Faure est donc proclamé champion et reçoit le prix de 500 fr. M. Faure est né à Eclose (Isère), mais il habite depuis longtemps Lyon.

Le grand champion de France est donc un Dauphinois, devenu Lyonnais. Voilà qui est bien pour l'amour-propre des deux pays.

Macarons *** Rivoire et Carret

En paquets de 250 et 500 grammes.

BULLETIN FINANCIER

Situation générale. — La Bourse de Paris reste orientée à la hausse, bien que plusieurs points noirs aient fait leur apparition dans l'est de l'Europe.

La baisse violente des actions de nos Chemins français a ému l'opinion. En général, on critique les procédés du Gouvernement qui a laissé subsister pendant dix ans la croyance d'une garantie jusqu'à la fin de la concession pour les compagnies du Midi et d'Orléans. Jusqu'à présent les obligations n'ont pas éprouvé le contre-coup de la baisse dans de bien sensibles proportions.

Fonds d'États. — Après la hausse ininterrompue dont les Emprunts Russes avaient eu le bénéfice, un certain tassement était logique et s'est produit en effet sur ces valeurs. L'opération de conversion actuellement en cours présage un très grand succès; les demandes à l'heure actuelle atteignent un milliard de roubles, c'est-à-dire presque la totalité du montant à convertir.

Les dispositions un peu moins favorables de la place de Vienne ont eu pour conséquence une tenue moins bonne des Fonds Austro-Hongrois. Il en a été de même des Fonds Ottomans. La situation en Serbie a fait craindre un moment en Orient des complications pouvant avoir un contre-coup sur tous les fonds de la Péninsule Balkanique. Notons cependant qu'actuellement le danger paraît être écarté de ce côté-là et qu'ainsi s'explique la tendance à la reprise que manifestent maintenant ces différents fonds.

Obligations. — La reprise que nous signalions sur les obligations de Chemins Espagnols ne s'est pas continuée pendant cette semaine. Ce qui résulte très nettement des déclarations faites par M. Sagasta à un groupe d'obligataires et d'action-

naires de Barcelone, c'est que, tout en reconnaissant le bien fondé des réclamations qui lui sont faites, le gouvernement ne croit pas devoir, pour le moment, donner satisfaction aux Compagnies de Chemins de fer. Nous avons cependant la conviction que les démarches de la Commission nommée à Barcelone produiront leur effet, car il n'est pas possible qu'un homme d'Etat d'une aussi haute valeur que M. Sagasta n'arrive pas à se persuader que le sort des Compagnies de Chemins de fer intéresse la nation tout entière et qu'il est indispensable de leur venir en aide si l'on veut rétablir le crédit de l'Espagne.

Parmi les valeurs de Chemins étrangers, recommandables au point de vue de la sécurité, nous devons toujours signaler les obligations Autrichiennes à 445, 423, 418 et 438, suivant les séries, et les obligations Lombardes qui restent bien tenues à 314 et 311.

La fermeté persiste dans le groupe des valeurs Industrielles Lyonnaises, mais les transactions sont peu nombreuses. L'obligation Dombrowa 4 % se maintient à 505; celle de Briansk 5 % à 506, bien que la hausse assez rapide de cette dernière valeur ait amené quelques réalisations. L'obligation Russie Méridionale 5 %, délaissée depuis quelque temps, a bénéficié cette semaine d'un certain nombre de transactions qui ont fait progresser les cours à 477. L'obligation Urlikany 5 % reste stationnaire à 240.

Les valeurs de transport sont toujours en faveur. L'obligation Tramways de Lyon 4 % est en progrès à 314, et celle des Tramways électriques de Clermont-Ferrand 4 %, nouvellement inscrite à la cote, s'avance jusqu'à 510. L'obligation Fourvière fléchit à 398; celle de l'Ouest-Lyonnais garde sa précédente avance à 380.

Il y a eu cette semaine quelques affaires en obligations Cuivres de Lyon-Mâcon, qui ont déterminé un mouvement de hausse à 460. L'obligation Sotiel Coronada vient également de progresser jusqu'à 280, cours qui nous paraît un peu élevé en raison des incertitudes que présente l'entreprise et le marché des cuivres en général.

Gaz de Lyon. — Le Gaz de Lyon est bien tenu à 956. On a détaché le 15 mai un coupon de 27 fr. 50 représentant le solde du dividende de l'exercice 1893. La Compagnie a pris récemment une mesure qui a donné une légitime satisfaction à ses abonnés. Elle a décidé de rembourser le cautionnement à tous les consommateurs qui en feront la demande. Il suffit de présenter son bail et la dernière quittance de paiement. Le montant du cautionnement sera déduit dès les premières factures à payer, jusqu'à complet remboursement.

Valeurs Industrielles. — Les Omnibus et Tramways de Lyon remontent avec le baromètre et les espérances de locomotion que fait concevoir l'Exposition. Les actions de Brasseries sont fermes. La température du mois de mai ne leur a guère été favorable. L'anomalie présentée par les bas cours de la Compagnie générale de Navigation et du Havre-Paris-Lyon a été effacée en partie. On cote 477,50 la première et 370 la seconde. Ces deux sociétés ont un trafic important que la sécheresse ne contrariera pas cette année.

Extrait de la Revue hebdomadaire, de MM. E.-M. Cottet et C^{ie}, banquiers à Lyon, 8 et 10, rue de la Bourse.

SPECTACLES & CONCERTS

GRAND-THÉÂTRE. — Aujourd'hui mardi: *Le Courier de Lyon*, drame en 5 actes et 7 tableaux, par MM. Moreau, Girardin et Delacour.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS. — Aujourd'hui représentation de *Le Tour du monde d'un enfant de Paris*, pièce à grand spectacle en 5 actes et 12 tableaux, par M. J. Morel. Nouveau Grand Ballet aérien, par Grigolatis.

CONCERTS-BELLECOUR. — Tous les soirs à 8 heures 1/2, Concert-Spectacle varié. Tous les soir changement de programme.

CASINO DES ARTS. — Tous les soirs, spectacle varié, attractions, chant, acrobatie.

CONCERT DE L'HORLOGE (145, cours Lafayette). — Tous les soirs, concert et nombreuses attractions.

A L'EXPOSITION

DEVANT LA GRANDE COUPOLE. — Tous les soirs, grand Concert symphonique, par l'orchestre du Grand-Théâtre, sous la direction de A. Luigini. Le Concert commencera à 8 heures.

VILLAGE ET THÉÂTRE ANNAMITES. (Exposition Coloniale.) — Tous les jours visite du village. — Théâtre. — Représentation par une troupe indigène. — Prix d'entrée: 1 fr., entrée gratuite pour les enfants au-dessous de 10 ans accompagnés de leurs parents; demi-place pour les militaires.

BALLON CAPTIF DE L'EXPOSITION. — De 9 h. du matin à 11 h. du soir, ascensions de jour et de nuit à 300 mètres. — Musée aérostatique. — Concerts. — Photographie. — Buffet. — Projections électriques. — Ascensions libres. Prix d'entrée: 0 fr. 50. — Ascension: 5 fr.

DIORAMA JACQUARD. — Musée. — Figures en cire de grandeur naturelle. — Reconstitution historique de la vie du grand inventeur lyonnais. — Scènes émouvantes.

Le Tapioca Rils a une finesse de goût et une saveur particulière qui l'ont fait adopter par tous les gourmets. Le plus recherché est le numéro 2, qui se vend en sacs de papier bleu.

SOUS PRESSE

LE GUIDE-BLEU

Guide des Visiteurs à travers l'Exposition de Lyon

NOMBREUSES GRAVURES

Ce guide contient tous les renseignements indispensables aux Etrangers qui visiteront notre Exposition.

EN PRÉPARATION

Le Livre d'Or de l'Exposition

BELLE PUBLICATION DE LUXE

ADMINISTRATION ET RÉDACTION: AGENCE FOURNIER

LYON — 14, rue Confort, 14 — LYON

J. SAMBET
Place de la Miséricorde, 12
LYON
Fournisseur des
Hôpitaux

PRODUITS AU GLUTEN
Pain, Pâtes et Chocolat

Livraison
à domicile
et Expéditions

CUISSON TOUS LES JOURS

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

G^{DE} BRASSERIE FAURE

Place Bellecour (Angle rue Gasparin)

DÉJEUNERS 2⁵⁰ — DINERS 3⁰⁰

soupe au fromage, Choucroute. — SERV. CE A LA CARTE

Restaurant ouvert toute la Nuit

CONSOMMATIONS DE MARQUE

TONIQUE CÉLESTE de H. C. BÉALE

Rend aux cheveux couleur naturelle, arrête la chute, tonifie les racines. — Produit hors ligne.

Dépôt gén^l: à Lyon M. Rabusson rue Vieille-Monnaie, 13

Se vend: M. Payen, 9, r. République et princ. parf.

EXPOSITION DE LYON

GRUPE V - CLASSE XIX

Manufacture de Chaussures

G^{VE} LEPLANT & E^D CRÈS

Nouvelle Usine à vapeur, Bureaux
et Magasins

71, cours Lafayette prolongé.
LYON-VILLEURBANNE

MAISONS DE VENTE:

Lyon - Marseille - Bordeaux - Toulouse - Saint-Etienne

SUCCURSALES DE LYON:

CORDONNERIE GÉNÉRALE

57, place de la République et passage Hôtel-Dieu

AU PHÉAUX

CORDONNERIE DU HIGH-LIFE
48, rue la République

CORDONNERIE SPÉCIALE

4, rue Saint-Pierre

AU PRIX UNIQUE: 12 fr. 50

GROS ET DÉTAIL

Commission - Exportation
MATÉRIEL PERFECTIONNÉ

FLEURS POUR MODES
Maison de Gros
PARURES DE MARIÉES
Plantes d'appartement
ARTIFICIELLES COURONNES MORTUAIRES
V^o Louis GREL, 18, c. GAMBETTA, LYON

Le seul véritable ALCOOL DE MENTHE, c'est

L'ALCOOL
DE
MENTHE
DE
RICQLÈS

Recommandé contre les moindres malaises.
BOISSON HYGIÉNIQUE ET RAFRAICHISSANTE.
PRESERVATIF contre les ÉPIDÉMIES.

EAU DE TOILETTE ET DENTIFRICE EXQUIS

Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

ÉLECTRICITÉ

FOURNITURES ET INSTALLATIONS DE

Sonneries, Téléphones, Lumière électrique
Porte-voix, Paratonnerres

Anc^o Maison CHOLLET & RÉZARD

CHOLLET Successeur

Maisons: 10, Rue Bellecordière
et 28, Rue Tupin (près la rue de l'Hôtel-de-Ville)

V. VERMOREL, à Villefranche (Rhône)

Fulvérisateur: ECLAIR

RECONNU PARTOUT LE MEILLEUR

Se méfier des Contrefaçons

PULVÉRISATEUR
à Traction

pour les grands Vignobles

La "Torpille"

SOUFREUSE, POUFREUSE
A GRAND TRAVAIL



Nouveaux perfectionnements, Bon Fonctionnement garanti.

Dépôt à Lyon: RIVOIRE, père et fils, 16, rue d'Algérie; RENEY-LAMAUD, et MUSST, 36, quai Saint-Antoine; Ch. MOLIN, 8, place Bellecour, Lyon.

Demandez Renseignements et Tarifs.

MANUFACTURE D'APPAREILS
POUR LE GAZ ET L'ELECTRICITE
Eclairage, Chauffage, Cuisine et Industries

BUGNOD & GARNIER

LYON — rue Vaubecour, 40, — LYON

INSTALLATIONS DE SALLES DE BAINS AU GAZ
Depuis 250 francs.
CABINETS DE TOILETTE A DES PRIX MODERES
Seuls Dépositaires pour Lyon et la Région des
LAMPES GAZO-MULTIPLEX
Magasin d'Exposition et de Vente : *place des Terreaux, 2.*

CHOCOLAT DE L'UNIVERS

Exiger le véritable nom. — Maison de détail : 10, rue d'Algérie, Lyon.

MARIAGES RICHES

Maison ne demandant aucune avance d'argent à ses clients, mariant gratuitement les veuves et demoiselles et ayant de nombreux partis des deux sexes à marier de suite. S'adresser ou écrire avec timbre p. réponse à M. et M^{me} Henri, quai Claude-Bernard, 11 et 12, Lyon. Inutile à moins de 20,000 francs de dot. — Discretion absolue.

DISTILLERIE A VAPEUR
Fabrique de Liqueurs fines

ALPHONSE FAURE

Rue Moncey, 26 (angle rue Villeroy)

SPIRITUEUX, LIQUEURS, SIROPS & VINS FINS
Médailles et Mention honorable

COMPTOIR DE DÉGUSTATION

ÉTABLISSEMENT MÉDICAL

Du Docteur COURJON à MEYZIEU (Isère), près Lyon (2^e année)

Spécial pour le traitement des Maladies du Système nerveux et Affections chroniques

Ce vaste établissement, construit dans une propriété de 7 hectares, comprend plusieurs villas absolument séparées, ce qui permet un classement régulier des pensionnaires, suivant l'âge, le sexe et la maladie. — Bâtimens, cours, jardins, parcs, services, salles de bains, douches, massage et électrisation, tout est distinct.

S'adresser à Meyzieu ou à Lyon, 14, rue de la Barre.

HUILES & GRAISSES INDUSTRIELLES

Produits spéciaux pour Machines à vapeur, Moteurs à gaz, Dynamos, etc.

SEIGLE-GOUJON — LYON

Ingenieur-Chimiste breveté en Europe et en Amérique.

Fournisseur des C^{rs} de Chemins de fer, de la Marine et des Manufactures de l'Etat.

TÉLÉPHONE — MAISON FONDÉE EN 1854 — TÉLÉPHONE

LYON — 3, Place des Terreaux, 3 — LYON

ACTUELLEMENT : 13, rue de Vendôme.

Usine à vapeur aux Charpennes. Entrepôts à Lyon, Marseille et Alger.

PIANOS

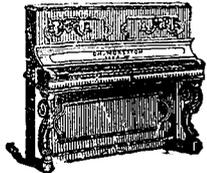
Ancienne Maison VIENNET

CH. MORETTON & C^{ie}, Succ^{rs}

9, place des Jacobins, 9 (ENTRESOL)

VENTE

au comptant
et
à crédit



Location.

Accords.

Réparations.

Echange.

DEMANDER LE CATALOGUE ILLUSTRÉ

GRAND HOTEL DE RUSSIE

LYON Eclairage électrique dans les chambres. — Appartements depuis 2 fr. LYON

G^{de} BRASSERIE-RESTAURANT de l'EXPOSITION

Située dans l'enceinte même

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE — MAISON DE 1^{er} ORDRE

Grande Salle pour Noces et Banquets

SALONS PARTICULIERS

FABRIQUE DE REMISES

J. MOUSSY Fils

16, rue des Capucins, 16

Tissage mécanique B^{té} S.G.D.G.

Soies, Cotons, Fils et Four-
nitures générales pour la
Soierie.

POSTICHES

pour dames, perruques, cache-
folie, tours, nattes, chignons,
etc., etc. — **Prix modérés.**

Maison Roustan

63, r. Hôtel-de-Ville, au 1^{er}, Lyon

ABONNEMENT

à tous les Journaux du monde

Agence FOURNIER

14, Rue Confort, LYON

L'AGENCE MÉJEAN ET C^{ie}

6, place des Terreaux.

tient à la disposition de Mes-
sieurs les Exposants un très
grand choix de bons employés
des deux sexes avec ou sans
cautionnement, il suffit de lui
en faire la demande.

Représentation à l'Exposition

25 % d'économie.

POLISSAGE ET NICKELAGE

Sur tous métaux

M. GEOFFRAY & C^{ie}

Usine à vapeur et Bureaux :

271, rue Vendôme, 1, place Vendôme

Près le cours Gambetta

LYON

Bain spécial pour pièces de grandes
dimensions. — Étalages. — Spécialité
pour les articles de Sellerie, Ortho-
pédie, Chirurgie. — Bain approprié et
monté pour le Nickelage dit Anglais,
des Pièces vélocipédiques, Articles
militaires, etc.

LOCAL

Pour Bureau ou Appartement

Situé rue Bât-d'Argent, 8, à
l'entresol, **A LOUER** à bail
à l'année ou pour la durée de
l'Exposition.

EXPOSITION DE LYON

Catalogue Général et Officiel des Exposants

Pour tout ce qui concerne la rédaction et la publication de cet ouvrage, le
seul officiel, s'adresser à l'Agence Fournier, 14, rue Confort et dans ses
succursales : Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Chalons-sur-Saône, Mâcon,
Dijon et Clermont-Ferrand.

AMEUBLEMENTS

AU COLOSSE DE RHOJES

MAISON HENRI BONJOUR

LYON — 42, cours de la Liberté, 42 — LYON

MEUBLES ORDINAIRES ET RICHES

Meubles et Sièges d'Art

Tentures — Glaces — Tapis — Literie complète

Successeur de M. Hilaire DUFIN

POUR LA

FABRICATION DES MEUBLES D'ART

Polices remboursables à 100 fr.

Coûtant 5 fr. au comptant
ou 6 fr. à terme, payables en 60 mois

Le versement de 1 franc par
mois pendant 60 mois assure
un capital de 1,000 fr. ;
2 fr. par mois assu-
rent 2,000 fr.,
et ainsi de
suite.

SOCIÉTÉ MUTUELLE FRANÇAISE
Pour favoriser le développement de l'épargne par la Reconstitution des Capitales
Siège social : Rue du Bât-d'Argent, 2, LYON

**SIX
TIRAGES PAR AN**

Le souscripteur participe
aux tirages dès son premier ver-
sement et jusqu'au remboursement
intégral du capital qu'il a souscrit.

Envoi franco des Tarifs et Prospectus sur demande

POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS OU POUR SOUSCRIRE

S'adr^{er} au Directeur, à Lyon, 2, rue Bât-d'Argent.

VIENT DE PARAÎTRE

LE PLAN DE L'EXPOSITION

DE LYON (1^{re} édition)

Belle carte en 4 couleurs — Prix : 1 fr.

En vente : à l'Agence Fournier, 14, rue Confort

et chez les principaux Libraires

VOYAGES & EXCURSIONS EN FRANCE & A L'ÉTRANGER

Excursions en Savoie et Dauphiné

Billets Circulaires à prix réduits, comportant des parcours en Chemins de fer, Bateaux et Voitures (publiques et particulières), pour visiter les Massifs du Mont-Blanc, la vallée de Chamoni, le Grand et le Petit Saint-Bernard, le Val d'Isère, la Vallée de Pralognan, la Tarentaise, les Massifs de l'Oisans, du Briançonnais.
Billets spéciaux pour Excursions à la Grande-Chartreuse. — Billets de Bains et Villes d'Eaux. — Coupons d'Hôtels.

Pour Programmes et Renseignements
s'adresser à

L'AGENCE COOK

2, place Bellecour
LYON

Le Propriétaire-Gérant : V. FOURNIER.

8665 — Imp. L. Delaroche & C^{ie}, place de la Charité, Lyon.